Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260703-DF_B26_07_01-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 3 juillet de l'An Deux Mille Vingt-six à 9h, le Bureau communautaire légalement convoqué le 27 juin 2026, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de la Présidente, Jocelyne POITEVIN

Votants : 8
Jocelyne POITEVIN, Henri SAVINA, Marie-Pierre BARIOU, Ludovic QUELENNEC, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Philippe LE MOIGNE, Yves TYMEN Marc RAHER.
Excusés : André GUILLEMOT, Sébastien THOMAS.
Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DELIBERATION N° DF-B-26-07-01

OBJET : Approvisionnement en bois déchiqueté pour la chaufferie et le réseau de chaleur du Stade Aquatique de Douarnenez, reprise et gestion des cendres

Rapporteur : Jocelyne POITEVIN

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°DAG-26-04B-02, en date du 30 avril 2026 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire ;

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1

Considérant l'analyse des offres présentée aux membres du Bureau :

1) Objet du marché

Le présent marché est un accord-cadre de services à bons de commande, sans minimum et avec maximum mono attributaire.

2) Critère de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (50 %)	Valeur technique
- Sous-critère n°1 (25 %)	Description des prestations fournies en réponse au CCTP et caractéristiques techniques du combustible fourni
- Sous-critère n°2 (15 %)	Qualifications professionnelles du candidat, garanties de sécurité de ses employés, respect des circuits de stockage eu égard aux préconisations gouvernementales ou européennes en matière de protection de l'environnement et de recyclage.
- Sous-critère n°3 (10 %)	Développement durable - origine des bois
2. Prix (40 %)	Prix
3. Délais (10 %)	Propositions du candidat sur les délais de livraison, celles-ci devront respecter les exigences de l'acheteur.

Modalités de calcul des notes :

Les sous-critères sont notés : **Sur la pondération**
Les critères sont notés : **Sur la pondération**
La note totale est notée : **Sur 100**

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260703-DF_B26_07_01-DE

Au regard du classement final, il est proposé de retenir l'entreprise ADEL SERVICES pour un montant maximum annuel de 72 000 € TTC.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de :

- **ATTRIBUER** l'accord-cadre n°202600600 - Approvisionnement en bois déchiqueté pour la chaufferie et le réseau de chaleur du Stade Aquatique de Douarnenez, reprise et gestion des cendres, à l'entreprise ADEL SERVICES pour un montant maximum annuel de 72 000 € TTC,
- **AUTORISER** la Présidente à signer le marché à intervenir, étant entendu que les crédits nécessaires à son exécution sont inscrits au budget.

Fait et délibéré le 3 juillet 2026.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

La secrétaire,
Françoise LAOUENAN – LE LEC

REPUBLIQUE FRANCAISE
DOUARNENEZ COMMUNAUTE